



CONSEIL GENERAL, 1545 CHEVROUX

Procès-verbal de la séance du lundi 09 décembre 2019

A 20.00h., **Charles-Edouard Bonny**, Président du Conseil, ouvre la séance.
53 membres sont présents, 16 membres sont excusés, 11 membres sont absents.
(80 membres au total)

Ordre du jour

1. Appel
2. Démissions, admissions, assermentations.
3. Procès-verbal de la séance du lundi 21 octobre 2019.
4. Communications du bureau du Conseil Général.
5. Nomination d'un conseiller(ère) à la commission de gestion.
6. Préavis municipal no 04/2019 – Demande de crédit pour le financement de la réfection RC 513 C-P (route cantonale : Route du Village) – Rue de la Motte et Rue du Stade et des travaux d'aménagement d'un trottoir.
7. Préavis municipal no 05/2019 – Budget communal – Année 2020.
8. Communications de la Municipalité.
9. Propositions individuelles et divers

Le Président souhaite la bienvenue à tous les Membres du Conseil Général présents ce soir, à la Municipalité incorpore, à Madame Sylviane CATTIN greffière municipale et Monsieur Michael ROTZETTER boursier ainsi que Madame et Monsieur Chardonnens, du bureau CFA Ingénieurs Conseils SA à Payerne.

Point 1 : Appel

La secrétaire procède à l'appel par ordre alphabétique. 53 membres sont présents, le quorum est atteint et la séance peut valablement délibérer, selon l'article 47 du règlement du Conseil Général de Chevroux.

Point 2 : Démissions, admissions, assermentations

Aucune demande d'admission ou de démission n'a été adressée au Président.

Néanmoins, **Le Président** annonce le décès du membre du Conseil Monsieur Andreas Zumbrunnen. Il adresse, en son nom et aux noms des membres du Conseil Général, une pensée particulière à son épouse et sa famille à qui va toute notre sympathie. Un moment de silence est observé.

Point 3 : Procès-verbal de la séance du lundi 21 octobre 2019

Un exemplaire du procès-verbal ayant été envoyé en même temps que la convocation, personne n'en souhaite la lecture. Il est approuvé par l'assemblée.

Point 4 : Communications du bureau du Conseil Général

Communication no 1 : Election complémentaire d'un(e) conseiller(ère) municipal(e) du 24 novembre 2019

Suite à la démission de Monsieur Jacques Mayor, **Monsieur Jonathan Rey** a été élu. Nous le félicitons et lui souhaitons plein succès dans ses activités au sein de la Municipalité. Il est chaleureusement applaudi.

Communication no 2 : Conseil Général 2020 (agenda)

Le Président informe les Conseillers des dates des séances prévues en 2020 :

- | | |
|--------------------------|------------|
| ◆ Lundi 30 mars 2020 | Séance I |
| ◆ Lundi 22 juin 2020 | Séance II |
| ◆ Lundi 26 octobre 2020 | Séance III |
| ◆ Lundi 14 décembre 2020 | Séance IV |

En cas de modification de la date d'une des séances prévues, elle sera annoncée au pilier public.

Point 5 : Nomination d'un conseiller(ère) à la commission de gestion

Ensuite de l'élection de **Monsieur Jonathan Rey** à la Municipalité, **Monsieur Daniel Quintairos** qui était remplaçant dans la dite commission, devient membre titulaire. **Monsieur Simon Chuard** accepte le poste de remplaçant. Ces personnes sont applaudies.

Point 6 : Préavis municipal no 04 / 2019 – Demande de crédit pour le financement de la réfection RC 513 C-P (route cantonale : Route du Village) – Rue de la Motte et Rue du Stade et des travaux d'aménagement d'un trottoir

Le Président donne lecture du préavis avec, présentation des tronçons concernés sur le plan

Il passe ensuite la parole à **Monsieur Olivier Wolff** qui donne lecture du rapport de la commission ad hoc. Puis **Monsieur Jean-Marc Pillionel** donne lecture du rapport de la commission des finances.

Le préavis est mis en discussion. **Madame Françoise Marcuard** fait part de ses inquiétudes quant à d'éventuels dégâts qui pourraient survenir sur son mur de jardin.

Monsieur Chardonnens l'informe qu'une expertise sera établie avant le début des travaux.

Madame Germaine Bonny demande des précisions sur l'emplacement des abris-bus ; il y en aura un en amont de l'arrêt actuel de la Motte (descente) et l'autre en-dessous de la ferme de Monsieur Pierre-Yves Wolff (montée). **Monsieur Jacques Tardent** souhaite savoir s'il est prévu l'installation d'autres abri-bus ; **Monsieur Chardonnens** lui répond que non, pas dans le cadre de ce projet. **Monsieur Alexandre Bonny** souhaite savoir si des protections (ralentisseurs) sont prévus sur la route près de son domicile et en direction de l'école ; **Monsieur Chardonnens** lui répond que seul le Canton, qui va venir sur place ce prochain mercredi, est habilité à prévoir ce genre de protection.

Madame Germaine Bonny demande des éclaircissements sur la diminution de la dette dont parle la commission des finances. **Monsieur Michaël Rotzetter** explique qu'en raison d'anciennes dettes dont l'amortissement vient et viendra à échéance, le montant de la dette qui tient compte du crédit du préavis no 04 / 2019 sera identique qu'actuellement d'ici 2025.

Suite à une nouvelle demande de **Monsieur François Bonny** relative à l'emplacement des abris-bus, la même réponse lui est donnée que précédemment, par **Monsieur Jérôme Schüpbach** (arrivée La Motte, vers les Terrasses du Lac et départ vers la ferme de M. Pierre-Yves Wolff).

Monsieur Charles-Edouard Bonny passe au vote. Le préavis no 04 / 2019 est accepté à l'unanimité.

Point 7 : Préavis municipal no 05 / 2019 – Budget communal – Année 2020

Monsieur Charles-Edouard Bonny donne lecture du budget 2020 puis passe la parole à **Monsieur Jean-Marc Pillionel** rapporteur de la Commission des finances.

Le Président reprenant les différents chapitres, page par page, pour permettre aux Conseillers de se manifester par des questions éventuelles.

Monsieur Jean-Daniel Mayor demande quel genre de revêtement est prévu lors de la remise en état de la route de Long Vernex. **Monsieur Jérôme Schüpbach** répond qu'elle restera en revêtement concassé.

Sans autre question, le budget communal 2020 est accepté à l'unanimité.

Point 8 : Communications de la Municipalité

Monsieur Jean-Daniel Curchod, Syndic, remercie le Conseil Général d'avoir accepté les 2 préavis présentés et pour la confiance qui est témoignée à la Municipalité.

En ce qui concerne les travaux au Port, le planning est à jour. Il y a eu quelques surprises comme de l'huile de vidange retrouvée dans un pieu et qui a causé une mini-pollution dans le port.

Les places d'entretien des bateaux ainsi que celle de la déchetterie sont terminées.

Une bonne nouvelle en ce qui concerne l'accostage supplémentaire de la CGN à Chevroux. Grâce à sa pugnacité, la Municipalité a obtenu la venue d'un bateau supplémentaire, à savoir départ de Neuchâtel vers 16.00h. En direct vers Chevroux, arrivée vers 16.40h.

Au nom de la Municipalité, le **Syndic** remercie le Conseil Général pour le travail effectué tout au long de l'année, dans un climat de confiance, constructif et serein.

Il remercie également Monsieur le Président du Conseil Général qui a mené toutes les séances avec compétence et dans une ambiance agréable ainsi que les membres de son bureau qui travaillent dans l'ombre et ne comptent pas leur temps, surtout cette année avec les nombreuses votations.

A vous tous, la Municipalité vous souhaite de belles fêtes de Noël, une année 2020 pleine de santé et bonheur.

Monsieur Jérôme Schüpbach prend la parole pour faire part de sa satisfaction, et son soulagement, pour ce projet de réfection des routes qui a démarré en 2016, surtout en ce qui concerne la Route du Village. C'est l'entreprise Grisoni qui a été mandatée pour cette réfection. Les travaux débuteront à partir du 27 janvier 2020. Des déviations seront mises en place pour faire transiter les véhicules par le village durant les travaux. Si tout se passe bien, les réfections devraient être terminées pour la fin de l'été. Il remercie la Secrétaire municipale et le Boursier pour toute l'aide et le travail effectués durant la préparation de ce projet. **Le Président du Conseil** remercie **Monsieur Schüpbach** pour son implication et son travail.

Point 9 : Propositions individuelles et divers

Monsieur Raoul Oberholzer remercie la Municipalité pour avoir remis le Château d'eau dans son aspect d'origine (enlèvement de son chapeau devenant dangereux).

Madame Doris Ramella demande si la Commune a un moyen de contrôler les puces d'identification des chats ou des chiens. La réponse est non. Renseignements pris au poste de police de Payerne, il y a un appareil à Payerne et un à Avenches mais pas dans les véhicules mobiles de la police. Par contre, les cabinets vétérinaires ont à disposition un lecteur de puces.

Monsieur Sylvain Thévoz remercie la Commune pour l'appréciable mise à disposition des sapins de Noël qui a eu lieu le samedi 7 décembre à la déchetterie, au prix de CHF 5.-- destiné cette année aux aînés.

A son tour, **Le Président du Conseil Général** remercie la Municipalité pour le travail exécuté durant l'année, la Secrétaire et le Boursier toujours disponibles, les ouvriers communaux et tout le personnel qui oeuvrent dans l'ombre pour la Commune, le bureau du Conseil pour leur participation active, les commissions pour leur engagement et la présentation de leurs rapports pertinents, les membres du Conseil Général pour leur fidélité aux assemblées du Conseil. Il souhaite à tous de belles fêtes de Noël et une heureuse année 2020.

Il invite toute l'assemblée au caveau communal pour partager une verrée et faire honneur aux gâteaux offerts par la Commune,

Sans autre point à l'ordre du jour, la séance est levée à 21.25 h.

Le Président :

Charles-Edouard Bonny



La secrétaire :

Nicolas Ongari